



16ème législature

Question N° : 3644	De M. Rodrigo Arenas (La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Paris)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer		Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer
Rubrique > sécurité des biens et des personnes	Tête d'analyse >Refondation de l'organisation étudiante Groupe Union Défense	Analyse > Refondation de l'organisation étudiante Groupe Union Défense.
Question publiée au JO le : 29/11/2022 Réponse publiée au JO le : 27/12/2022 page : 6690		

Texte de la question

M. Rodrigo Arenas alerte M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la refondation de l'organisation étudiante Groupe Union Défense (GUD) qui est à l'origine de graffitis rue d'Assas à Paris 6e le 13 novembre 2022. M. le député a été alerté par des étudiants de l'université Paris II Assas habitants sur sa circonscription qui craignent pour leur sécurité, ainsi qu'une poursuite sereine de leurs études, le GUD étant coutumier d'intimidations, d'actions violentes et de ratonnades. Il demande quelles mesures de sécurité protégeront les étudiants pendant leur transport et aux abords de l'université.

Texte de la réponse

Conformément à ses missions, la préfecture de police assure une veille permanente concernant les organisations susceptibles de porter atteinte à la sécurité publique ou d'être impliquées dans des actions de violence collectives. À ce titre, la reformation du Groupe Union Défense (GUD), groupe historiquement actif dans le secteur du quartier Latin, annoncée par des militants en novembre 2022, a été prise en compte. La préfecture de police rappelle que les abords des établissements scolaires font l'objet d'une vigilance constante, renforcée par la présence de caméras de vidéoprotection. S'agissant de la sécurité des étudiants dans les transports en commun, les déplacements au sein de l'agglomération parisienne constituent un enjeu majeur de sécurité pour les services de police. Des efforts conséquents sont actuellement déployés afin de renforcer la lutte contre toutes les formes de délinquance dans les réseaux de transport. En particulier, les effectifs affectés à leur surveillance ont été renforcés, passant de 999 agents en 2019 à 1 129 en 2022. Ce renforcement, déjà significatif, se poursuivra pour atteindre le seuil de 1 350 agents d'ici la tenue des Jeux Olympiques en 2024.